



Québec, le 9 mars 2023

Monsieur Arnold Viersen
Député de Peace River – Westlock
Coprésident du Groupe parlementaire multipartite de lutte contre l'esclavage moderne et la
traite des personnes
Courriel : Arnold.Viersen.A2@parl.gc.ca

**Objet: Le projet de loi sur la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes
(C-308).**

Monsieur le député,

J'ai le plaisir de vous annoncer que les membres du conseil d'administration de PDF Québec appuient le projet de loi sur la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes (C-308) déposé le 22 novembre 2022 à la Chambre des communes. En effet, tout comme le Groupe parlementaire multipartite de lutte contre l'esclavage moderne et la traite des personnes ainsi que les groupes d'associations qui interviennent directement auprès des victimes de traite au pays, nous soutenons votre démarche législative.

Nous considérons que votre projet de loi s'inscrit dans une logique de reddition de comptes qui n'est pas mentionnée dans la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024. Les résultats de cette dernière doivent être rendus publics afin de partager les bonnes pratiques et réajuster le tir pour la prochaine Stratégie. De plus, il nous importe que le maintien de la présente Stratégie ne soit pas laissé à la discrétion du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. Puis, la prochaine stratégie devra comprendre des objectifs et des échéanciers bien précis ce qui n'est pas le cas de l'actuelle Stratégie. Nous considérons que sans objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, axés sur les résultats et situés dans le temps - SMART - il est difficile de mesurer tout le chemin parcouru par une Stratégie ou un Plan d'action gouvernemental.

Votre projet de loi exige un rapport annuel qui n'est pas produit actuellement par le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada. Ce rapport annuel pourrait être un tableau de bord comprenant des indicateurs de résultats liés aux objectifs visés. Ensuite, nous croyons qu'il est fort pertinent que votre projet de loi exige que le Canada remplisse ses obligations en vertu des principales conventions internationales qu'il a signées car la Stratégie actuelle ne prévoit rien en ce sens.

Il faut éviter que les Comités permanents de la Chambre des communes dépose des rapports sur des lois sans en tenir compte comme cela s'est produit lors du quatrième rapport du Comité permanent de la Justice et des droits de la personne qui a examiné la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* en juin 2022.

Enfin, nous suivrons avec intérêt le déroulement des travaux parlementaires sur l'avancement de votre projet de loi C-308. Veuillez agréer, Monsieur le député, l'expression de nos salutations distinguées



Geneviève Desmeules
Présidente,
genevieve_desmeules@pdfquebec.org

MS/jj

- c.c. Le Cabinet des ministres fédéraux
Le Cabinet des ministres du Gouvernement du Québec
Les membres de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs
Les député.e.s fédéraux québécois
Les sénatrices et sénateurs québécois
Les membres du Comité permanent de la justice et des droits de la personne
Les membres de 30 organisations contre la prostitution au Canada
Timea's Cause
The Canadian Centre to End Human Trafficking
The Joy Smith Foundation
#NotInMyCity
BridgeNorth
Next Step Ministries
Vancouver Collective Against Sexual Exploitation
The Allard School of Law's International Justice and Human Rights Clinic.